



## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2017

### L'an deux mille dix-sept et le 25 mars :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 25 mars 2017.

**10h25 :** 121 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 607 voix sur 647. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 304 voix.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### 1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes et salue la forte mobilisation des clubs en ce jour important pour la Fédération.

Il présente le déroulé de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire.

Il apporte par ailleurs quelques précisions sur la tenue de l'Assemblée Générale Elective qui désignera les membres du Comité Directeur pour le mandat 2017-2020. Il est à noter que trois membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE), initialement désignés, sont dans l'impossibilité d'assurer leurs fonctions. En effet, au regard de l'article 2.4.1 des Statuts de la F.F.H., ni Micheline BICHERAY, ni Emmanuel BOUGON ne pourront valablement siéger ce jour, la première étant candidate au Comité Directeur, le second compte tenu de son lien de parenté avec Clémentine DUFAY, également candidate au Comité Directeur. Quant à Francis COQUANT, son état de santé ne lui permet malheureusement pas d'exercer sa fonction de membre de la CSOE. Pour des raisons de santé, André LEVY, Président de la CSOE a également été dans l'incapacité de se déplacer. Il se rendra néanmoins disponible à distance dans le cas où son avis et/ou une décision seraient requis sur l'organisation ou le déroulement du scrutin.

Dans ces conditions, le Comité Directeur a été réuni de façon exceptionnelle hier soir (24 mars) pour désigner des personnes remplissant les conditions de compétence et d'indépendance requises pour se

substituer aux membres défaillants, et ainsi être en mesure d'assurer la surveillance et le bon déroulement des opérations électorales. Les membres désignés pour compléter la Commission de Surveillance des Opérations Electorales sont les suivants : Nicolas ODINET, Jean-François FENAERT et Nicolas LOGEAY. Les conditions techniques adéquates sont mises en place pour assurer une liaison permanente avec le Président de la Commission : une salle dédiée est à la disposition de la CSOE, sur place, d'où elle pourra échanger avec le Président.

Lors de l'ouverture de l'A.G. électorale, la doyenne d'âge en la personne de Micheline BICHERAY, se substituera au Président sortant. Elle procédera alors à la lecture d'un texte rédigé par André LEVY.

Dans une logique de modernisation, il est enfin à noter que pour la première fois, la FFH a investi dans une prestation de vote électronique auprès de la société UBIQUS, qui compte notamment parmi sa clientèle le C.N.O.S.F. et de nombreuses fédérations sportives. Un technicien nous accompagnera tout au long de la journée. Nous lui laisserons la parole afin de nous apporter les explications nécessaires sur la procédure de vote.

## 2. Actions et résultats 2016

### 2.1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2016

*Résultat du vote :*  
*Contre : 14 voix - Pour : 503 voix*

### 2.2. Rapport Moral 2016 par le Secrétaire Général

*Cf. annexe 1*

*Résultat du vote :*  
*Contre : 35 voix – Pour : 512 voix*

A l'issue de la présentation du rapport moral, le Douai Hockey Club se voit attribuer une distinction par la Fédération Internationale de Hockey, pour la qualité de l'organisation de la World League Round 1 Dames qui s'est déroulée du 13 au 18 septembre 2016.

**10h40 :** 123 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 615 voix sur 647. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 308 voix.

### 2.3. Rapport Sportif par le Directeur Technique National

*Cf. annexe 2.*

## 2.4. Rapport Financier par le Trésorier

Cf. annexe 3

## 2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes

Cf. annexe 3

## 2.6. Approbation des comptes de l'exercice 1<sup>er</sup> Janvier 2016 --> 31 Décembre 2016

Cf. annexe 3

## 2.7. Remise des Trophées Jean-Paul SAUTHIER

La FFH est très attachée au travail qui est réalisé par ses structures en matière de développement. Depuis 2010, chaque année sont récompensés le club de l'année, le jeune club de l'année, le ou la bénévole de l'année et le ou la dirigeant(e) de l'année lors de l'Assemblée Générale.

Cette saison, nous avons décidé d'insuffler une nouvelle dynamique à ces récompenses.

Un « naming » a été proposé pour créer une réelle identité à ce nouveau programme. Le nom de Jean-Paul Sauthier a tout de suite été une évidence, en hommage à l'homme qu'était Jean-Paul et les valeurs qu'il prônait. Son fils, Patrick Sauthier, nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui.

Les catégories de Trophées ont été repensées, valorisant davantage les structures et les jeunes talents engagés dans la vie associative et favorisant le développement de nos disciplines à leur échelle.

Un véritable investissement a été réalisé par la F.F.H. pour que les récompenses soient à la hauteur de l'implication des vainqueurs.

### Trophée Club

Ce Trophée a pour but de récompenser un club affilié ayant mis en place des actions en cohérence avec les valeurs de la FFH :

- Ouverture
- Fair-Play
- Convivialité
- Respect
- Tolérance

Nous souhaitons remercier les clubs qui se sont manifestés et qui ont proposé leurs candidatures pour cette catégorie, à savoir :

- L'Iris Hockey Lambersart
- Le Polo Hockey Club de Marcq en Baroeul
- Le Hockey Club Stéphanois

- Le Hockey Club de la Save

Le vainqueur de cette catégorie est : l'Iris Hockey Lambersart pour ses actions en faveur du développement du Hockey Fauteuil : une affaire qui roule.

Laurent Frappart, président de l'Iris Hockey Lambersart, Daniel Choquel, Eric Levallois, Benoît Fourcroy et Damien Pecron, porteurs de projets Hockey Fauteuil se voient remettre un Trophée accompagné d'un bon d'achat d'une valeur de 3 000 € à utiliser auprès de l'équipementier fédéral Sport Access.

Daniel Choquel prend ensuite la parole afin de présenter en quelques mots les actions de Hockey Fauteuil réalisées par l'Iris Hockey Lambersart.

### Trophée de l'Espoir Féminin 2016

Un grand merci aux clubs qui ont porté les candidatures de :

- Yohana LHOPITAL, du FC Lyon Hockey
- Alexandra TINOCO, du Beauvais Olympique Université Club
- Chloé RAFFY, du Toulouse Université Club
- Alice LESGOURGUES, du SA Mérignac
- Louise PERFETTINI, du HC Nantes

La grande gagnante de ce Trophée est : Alice LESGOURGUES. Alice LESGOURGUES est une sportive assidue, leader et pilier de son équipe U19. Elle est également une valeur sûre de l'équipe 1 de Mérignac. Elle s'investit dans l'arbitrage où elle intervient avec succès sur les rencontres jeunes, mais aussi dans l'encadrement de collectifs jeunes.

Alice va être très prochainement conviée à un stage de préparation l'équipe de France et recevra de la part des joueuses et du staff un maillot Bleu.

Marcel GOMEZ, représentant du club du S.A. MERIGNAC se voit remettre le Trophée destiné à Alice.

### Trophée de l'Espoir Masculin 2016

Merci à tous les garçons qui se sont manifestés et dont les clubs nous ont transmis leurs candidatures, à savoir :

- Arthaud BASILE, du FC Lyon Hockey
- Charles GERMAIN, de l'Isle Jourdain Hockey Club
- Constant DUCROS, du Cercle Paul Bert de Rennes
- Etienne DEPOORTER, du Lille Université Club de Ronchin
- Marc-Antoine BOUSSEMART, d'Amiens Sports Club
- Pierre VALETTE, du Hockey Club de Bourg
- Timothée CLEMENT, du Cercle Athlétique de Montrouge

Le vainqueur dans cette catégorie est : Charles GERMAIN.

Charles est à l'Isle Jourdain HC depuis sa création en 2006. Il est maintenant cadet et s'occupe particulièrement bien de l'arbitrage. Il a toujours été attiré par cette fonction et il a des prédispositions importantes malgré son jeune âge. Dans ce club, le Hockey en Salle est une discipline très importante et il est toujours assidu à la gestion de la Table technique. Il fait profiter aux plus jeunes de son expérience.

Stéphane MONTECOT, Président de l'IJHC, se voit remettre le Trophée Jean-Paul Sauthier destiné à Charles Germain. Charles sera convié à une demi-journée pour assister à un stage de l'Équipe de France de Hockey, et se verra remettre par l'ensemble des joueurs et du staff un maillot des Bleus.

**11h07** : 124 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 618 voix sur 647. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 310 voix.

### **3. Politique fédérale générale 2017/18**

#### **3.1. Présentation du logiciel de gestion des licences et associations (société Ex-alto) et refonte de la typologie des licences**

*Cf. annexe 7.*

Laurent FRAPPART, Président Commission i-solutions, procède à la présentation du logiciel de gestion des licences et associations développé par la société Ex-alto, qui remplacera la solution GOAL dès la saison 2017/18.

Dans le prolongement de cet exposé, David ROBERT présente les travaux qui ont abouti à l'adoption d'une nouvelle typologie des licences.

#### **3.2. Présentation du logiciel E-learning arbitrage (société Drillster)**

*Cf. annexe 7.*

Sylvie PETITJEAN présente l'outil e-learning qui contient un programme d'apprentissage et d'examen interactif et permettra de valider un diplôme d'arbitre théorique.

#### **3.3. Montant de la cotisation fédérale 2017/18**

*Cf. annexe 4b.*

Simultanément à la refonte de la typologie des licences, des réflexions ont été menées pour aboutir à la refonte de la cotisation fédérale, selon les principes suivants :

- Barème applicable par tranches de licenciés (identique au modèle actuel) ;
- Licenciés Loisir inclus dans le calcul ;

- Le calcul est établi sur la base des licenciés enregistrés au 30 juin de la saison précédente ;
  - ⇒ Exonération des nouveaux clubs lors de la 1<sup>ère</sup> saison d'affiliation car 0 licenciés au 30 juin de N-1
  - Afin d'éviter les effets de seuils, constitution de « tranches » réduites à 30 licenciés.
- Le tarif de 70 € par tranche est proposé pour la saison la 2017/18 :

| <b>Cotisation Fédérale*</b>     | <b>01/07/2016</b> | <b>01/07/2017</b> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| <i>de 1 à 30 licenciés</i>      | 65,00 €           | 70,00 €           |
| <i>31 - 60 licenciés</i>        | 175,00 €          | 140,00 €          |
| <i>61 - 90 licenciés</i>        | 400,00 €          | 210,00 €          |
| <i>91 - 120 licenciés</i>       |                   | 280,00 €          |
| <i>121 - 150 licenciés</i>      | 600,00 €          | 350,00 €          |
| <i>151 - 180 licenciés</i>      |                   | 420,00 €          |
| <i>181 - 210 licenciés</i>      |                   | 490,00 €          |
| <i>211 - 240 licenciés</i>      |                   | 560,00 €          |
| <i>241 - 270 licenciés</i>      | 850,00 €          | 630,00 €          |
| <i>271 - 300 licenciés</i>      |                   | 700,00 €          |
| <i>301 - 330 licenciés</i>      |                   | 770,00 €          |
| <i>331 - 360 licenciés</i>      |                   | 840,00 €          |
| <i>361 - 390 licenciés</i>      |                   | 910,00 €          |
| <i>391 - 420 licenciés</i>      |                   | 980,00 €          |
| <i>421 - 450 licenciés</i>      |                   | 1 050,00 €        |
| <i>451 - 480 licenciés</i>      |                   | 1 120,00 €        |
| <i>au-delà de 480 licenciés</i> |                   | 1 190,00 €        |

**\*Les licenciés loisir sont pris en considération dans le calcul du montant de la cotisation fédérale.**

**Résultat du vote :**  
**Contre : 45 voix – Pour : 541 voix**

### 3.4. Présentation et vote du budget pour l'exercice 2017

Cf. annexes 4a, 4b et 4c.

### 3.5 Constitution des organes déconcentrés

En vertu de l'article 1.3.2 des Statuts fédéraux, l'Assemblée Générale est compétente pour se prononcer sur la constitution des organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux).

#### 3.5.1. Réforme territoriale : approbation de la constitution des nouvelles Ligues

Un plan d'actions a été mis en œuvre en 2015 afin de prendre en considération la réforme territoriale et faire coïncider le territoire des Ligues avec celui des nouvelles régions. Les Ligues concernées par cette réforme se sont attelées à procéder aux démarches administratives nécessaires pour aboutir au découpage suivant :

⇒ Pour les fusions de Ligues :

- Les Ligues Nord-Pas de Calais et Picardie deviennent la Ligue des Hauts de France.
- Les Ligues Haute et Basse Normandie deviennent la Ligue de Normandie.
- Les Ligues de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon deviennent la Ligue Occitanie.

⇒ Pour les extensions de territoires :

- La Ligue de Côte d'Azur est étendue au territoire de la région Provence et devient la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- La Ligue d'Aquitaine est étendue aux territoires des régions Limousin et Poitou Charente et devient la Ligue Nouvelle Aquitaine.
- La Ligue Rhône Alpes est étendue au territoire de la région Auvergne et devient la Ligue Auvergne –Rhône-Alpes.
- La Ligue de Lorraine est étendue aux territoires des régions Alsace et Champagne-Ardenne.

⇒ Aucune modification de territoire n'est à enregistrer concernant les Ligues Ile de France, Bretagne, Pays de Loire, Réunion, Bourgogne Franche-Comté et Centre (qui se nomme désormais la Ligue Centre Val de Loire).



*Résultat du vote :*  
*Contre : 8 voix – Pour : 608 voix*

### 3.5.2. Approbation de la constitution du Comité départemental de l'Hérault (34)

Il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale d'approuver la constitution d'un 33<sup>ème</sup> Comité départemental.

Les membres du Bureau désignés lors de l'Assemblée Générale constitutive du CD34 (15 février 2017) sont :

- Président : Frédéric MOLLE
- Trésorier Général : Claire DEACY-RICHARDS
  - Secrétaire Général : Sarah LALISSE

*Résultat du vote :*  
*Contre : 3 voix – Pour : 583 voix*

3.6. Modifications des Statuts (cf. O.D.J. A.G. extraordinaire), du Règlement Intérieur, du Règlement disciplinaire, du Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage et du Règlement médical

Cf. annexe 5.

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Cette Assemblée est présidée par Micheline BICHERAY, doyenne d'âge.

Les Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales désignés par le Comité Directeur sont :

- André LEVY, Président
- Jean-François FENAERT, membre
- Nicolas ODINET, membre
- Nicolas LOGEAY, membre

La doyenne d'âge procède à la lecture d'un texte rédigé par le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales :

### ***A l'attention des membres de l'AG - Lecture du document par le doyen d'âge de l'AG***

*Mesdames et Messieurs,*

*C'est en qualité de président de la Commission de surveillance des opérations électorales que je m'adresse à vous aujourd'hui par la voix du doyen d'âge de cette assemblée générale électorale dont l'importance ne vous a pas échappée.*

*Je devrais être parmi vous mais des problèmes de santé m'en empêchent. Mes trois collègues de la Commission sont également empêchés de remplir leur mission : Francis Coquant également pour raison de santé, Micheline Bicheray est candidate à l'élection et Emmanuel Bougon a un lien de parenté avec une candidate figurant sur l'une des listes.*

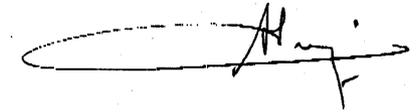
*Veillez excuser toutes ces absences regrettables qui nous ont obligés à convoquer d'urgence un Comité Directeur exceptionnel le vendredi 24 mars afin de nommer officiellement trois personnes destinées à les remplacer. Il s'agit de Jean-François Fenaert, Nicolas Logeay et Nicolas Odinet qui ont été sollicités et qui ont accepté.*

*Conformément à l'article 2.4.1, leur rôle est de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts et le Règlement Intérieur relatives à l'organisation et au déroulement du scrutin.*

*Je serai joignable par téléphone toute la journée de l'A.G. à l'écoute de mes collègues à Paris et disponible pour participer au règlement d'éventuels problèmes liés aux opérations électorales.*

*J'espère que tout se passera au mieux et vous souhaite une excellente Assemblée.*

Toutes mes amitiés.



André LEVY

Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

#### 4. Election des membres du Comité Directeur de la Fédération Française de Hockey pour le mandat 2017-2020

##### 4.1 Présentation des projets fédéraux des listes candidates

Cf. annexes 6a-b-c-d-e.

Chaque porteur de liste procède à la présentation du projet fédéral.

##### 4.2 Vote

##### A. Scrutin de liste à la représentation proportionnelle

Deux listes se sont portées candidates :

Liste 1 : « Se connecter avec les clubs, tous les clubs », portée par Olivier MOREAU

1. Olivier MOREAU
2. Laurent BRACHET
3. Jean-Noël MOUCHE
4. Benoit COISNE
5. Clémentine DUFAY
6. Jean Marc HAROU
7. Eric POURCHASSE
8. Gérard BLOTTIERE
9. Nathalie STEFANI
10. Christophe POPINEAU (médecin)
11. Micheline COURJEAU
12. Marc KNÜLLE
13. Suppléant n°1 : Henri LHOMME
14. Suppléante N°2 Valérie BINCE STUART

Liste 2: « Ensemble Faire gagner le Hockey », portée par Jean-Michel DUTRIEUX

1. Jean-Michel DUTRIEUX
2. Jean-François BOYER
3. Philippine BERLY
4. Yves REGNIEZ
5. François WIART (médecin)
6. Alain RENAUD
7. Alain DANQUIGNY
8. Ludovic DELACROIX
9. Corine CLERISSI
10. Sébastien DELEMAZURE
11. Hichem AZAIEZ
12. Rémi D'HALLUIN
13. Suppléante n°1 : Anne-Sophie CHOTEAU
14. Suppléant n°2 : Christian DELPHIN

*Résultat du scrutin de liste :*

*Liste 1 « Se connecter avec les clubs, tous les clubs », portée par Olivier MOREAU : 330 voix,  
Soit 56,22% des suffrages exprimés*

*Liste 2 « Ensemble Faire gagner le Hockey », portée par Jean-Michel DUTRIEUX : 257 voix  
Soit 43,78% des suffrages exprimés*

*La liste portée par Olivier MOREAU emporte la majorité des suffrages et obtient 10 sièges au Comité Directeur.*

*La liste portée par Jean-Michel DUTRIEUX obtient 2 sièges au Comité Directeur.*

## **B. Scrutin uninominal à un tour visant à élire les représentants des Ligues**

4 candidats pour 4 postes à pourvoir :

1. Gérard DETREZ, Ligue Hauts de France
2. David ROBERT, Ligue Occitanie
3. Yann LE MELINER, Ligue Normandie
4. Yolande LANZAS, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

*Résultat du scrutin visant à élire les représentants de Ligues :*

*David ROBERT : 591 voix*

*Yann LE MELINER : 591 voix*

*Gérard DETREZ : 585 voix*

*Yolande LANZAS : 578 voix*

### C. Scrutin uninominal à un tour visant à élire le collège féminin

4 candidates pour 5 postes à pourvoir :

1. Sylvie PETITJEAN, Polo H.C. Marçq
2. Amandine ROMBAUT, Besançon H.C.
3. Micheline BICHERAY, A.S.R.U.C.
4. Christelle PAUWELS, L.U.C. Ronchin

*Résultat du scrutin visant à élire le collège féminin :*

*Amandine ROMBAUT : 603 voix*

*Sylvie PETITJEAN : 518 voix*

*Christelle PAUWELS : 513 voix*

*Micheline BICHERAY : 443 voix*

Les membres du Comité Directeur élus pour le mandat 2017-2020 sont :

Olivier MOREAU  
Laurent BRACHET  
Jean-Noël MOUCHE  
Benoit COISNE  
Clémentine DUFAY  
Jean Marc HAROU  
Eric POURCHASSE  
Gérard BLOTTIERE  
Nathalie STEFANI  
Christophe POPINEAU  
Jean-Michel DUTRIEUX  
Jean-François BOYER  
David ROBERT  
Yann LE MELINER  
Gérard DETREZ  
Yolande LANZAS  
Amandine ROMBAUT  
Sylvie PETITJEAN  
Christelle PAUWELS  
Micheline BICHERAY

ANNEXES:

1. Rapport moral 2016
2. Rapport sportif 2016
3. Eléments financiers 2016
- 4a. Eléments financiers 2017
- 4b. Tarifs cotisations 2017/18
- 4c. Tarifs licences 2017/18
- 5a. Propositions de modifications des Statuts et règlements
- 5b. Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage humain
- 5c. Règlement disciplinaire
- 6a-b-c-d-e. Projets fédéraux des listes candidates
7. Support de présentation Assemblée Générale

Fait à Bagnolet le 5 février 2018

Olivier Moreau  
Président de la F.F.H.



Jean-Noël Mouche  
Secrétaire Général de la F.F.H.

